

23 MARS 2026



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 20 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Thauvenay s'est réuni à la en MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MATTELLINI Gabrielle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

**Présents** : Mme MATTELLINI Gabrielle, Maire, Mmes : CASANOVAS VAN BOSTERAUDT Rosita, GOUZEAU Micheline, JORSIN Fabienne, LANGOU FONTAINE Virginie, ROUSSELIN Mélodie, MM : BONNET Florian, COSNIER Fabrice, DUBOIS Franck, JOURDE Stéphane, VOSNIER Alain

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture du Cher

**A été nommé(e) secrétaire** : BONNET Florian

Le : 23/03/2026 Et

Publication faite sur le site de la  
commune le : 23/03/2026

### 2026\_04 – Election du maire

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;  
Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;  
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.  
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11  
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11  
Majorité absolue : 11

Ont obtenu :  
Mme MATTELLINI Gabrielle 11 (onze) voix

Mme MATTELLINI Gabrielle 11 (onze) voix, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 21/03/2026  
Le Maire  
Gabrielle MATTELLINI

Le Secrétaire  
BONNET Florian



*Gabrielle*

*[Handwritten signature]*